

## 27. Âge des enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire

**En 2004-2005, en termes d'âge moyen, le personnel enseignant du niveau fondamental ordinaire est 5 ans plus jeune que celui du niveau secondaire ordinaire.**

**Plus de la moitié des enseignants ont 40 ans ou plus.**

**Le vieillissement des enseignants est plus marqué au niveau secondaire ordinaire.**

**La plupart des enseignants profitent des possibilités de retraite anticipée proposées à partir de 55 ans, quittant ainsi l'enseignement avant l'âge minimal de départ à la retraite et ce, d'autant plus tôt au niveau fondamental.**

Le personnel de l'enseignement pris en considération correspond à l'ensemble des enseignants rémunérés par la Communauté française, que la charge d'enseignement soit prestée ou non<sup>1</sup>, à l'exception des personnes ayant opté pour un départ<sup>2</sup> anticipé à la retraite; elles ont été exclues des statistiques, leur choix étant irréversible.

La figure 1 compare l'âge<sup>3</sup> moyen des enseignants de l'enseignement obligatoire (y compris le maternel) pour les années scolaires 1991-1992 et 2004-2005. Durant cette période, on constate que dans le réseau libre, l'âge moyen a progressé de 2 ans au niveau fondamental ordinaire, de 3 ans au niveau secondaire ordinaire et est resté constant dans l'enseignement spécialisé. Dans le réseau de la Communauté française, l'âge moyen a baissé de 3 années dans le fondamental ordinaire et, de 2 ans dans le secondaire ordinaire et le spécialisé. Un vieillissement de 4 ans du personnel enseignant est observé au niveau secondaire ordinaire communal ainsi que dans l'enseignement spécialisé provincial. En 2004-2005, tous réseaux confondus, l'âge moyen est de 37 ans au niveau fondamental ordinaire, de 42 ans au niveau secondaire ordinaire et de 40 ans dans l'enseignement spécialisé. De 1991-1992 à 2004-2005, seul l'âge moyen du niveau secondaire ordinaire a augmenté (+ 2 ans).

La figure 2 représente l'évolution de la distribution par âges du personnel enseignant de 1992 à 2005<sup>4</sup> et met en évidence la tendance au vieillissement. En 1991-1992, la moitié des enseignants considérés ont 40 ans ou plus. Pour l'année scolaire 1995-1996, cette proportion a augmenté d'environ 4 % puis est restée stable jusqu'en 2004-2005. Cette particularité se retrouve dans les différents niveaux et plus spécifiquement dans l'enseignement secondaire ordinaire qui a connu une période d'engagements massifs de jeunes enseignants vers la fin des années 70 et le début des années 80. Celle-ci se traduit par un pic de fréquences très importantes dans la distribution par âges. Cette affluence d'enseignants résulte de l'augmentation des effectifs scolaires combinée aux réformes structurelles engendrées par l'enseignement rénové à cette époque. Le fait que ce pic se déplace au fil des années confirme l'idée que le vieillissement des enseignants est la conséquence de l'évolution au cours du temps de notre système scolaire. De même, le creux observé dans la tranche des 35 à 39 ans l'année scolaire 2004-2005 peut notamment s'expliquer par trois réformes introduites au début des années 90 qui ont affecté le mode de calcul du nombre de charges enseignantes, qui ont engendré la fusion d'écoles et qui ont conduit à une diminution des redoublements au premier degré. Autant de paramètres qui, associés à la chute des effectifs des élèves du secondaire apparue simultanément, n'ont fait que freiner les recrutements.

La figure 3 représente la déperdition du nombre d'enseignants observée par niveau d'enseignement à partir de 55 ans, âge officiel du départ à la retraite anticipée. Un taux de déperdition a été calculé successivement pour chaque âge (à partir de 55 ans), en comparant les effectifs en activité âgés de « x » années en 2004-2005 avec les effectifs encore en activité âgés de « x+1 » années en 2004-2005. Le fait d'appliquer le taux de déperdition observé à 55 ans à une base de 100 enseignants de 54 ans revient à illustrer le pourcentage d'enseignants qui décident de bénéficier des mesures de fin de carrière à partir de 55 ans. Puis, si on applique le taux de déperdition observé à 56 ans au nombre d'enseignants de 55 ans encore en activité ainsi déduit, on obtient le nombre d'enseignants qui choisissent de mettre fin à leur carrière à 56 ans. En procédant de la sorte pour les années suivantes, on peut déduire que la plupart des enseignants optent pour une retraite anticipée entre 55 et 60 ans. Ces derniers représentent 93 %, 85 % et 81 % respectivement aux niveaux fondamental, secondaire et spécialisé. La majorité le fait avant 58 ans dans le fondamental contre un peu plus de la moitié dans le secondaire et le spécialisé. Ces disparités s'expliquent notamment par le nombre plus important de femmes au niveau fondamental.

En moyenne, sur les dix ans à venir, environ 2 500 enseignants atteindront l'âge de 55 ans chaque année (fondamental : 700, secondaire : 1 600 et spécialisé : 200) et pourront opter pour un départ anticipé à la retraite. Or, l'indicateur 24 montre que 4 550 personnes<sup>5</sup> ayant suivi des formations pédagogiques ont été diplômées en 2004.

1 Le nombre d'enseignants comptabilisés correspond au nombre de personnes (travaillant à temps plein ou à temps partiel) rémunérées par la Communauté française au 15 janvier de l'année scolaire. Il prend en compte non seulement les enseignants en poste mais également ceux qui sont détachés, en mission, en congé de maternité, de maladie ...

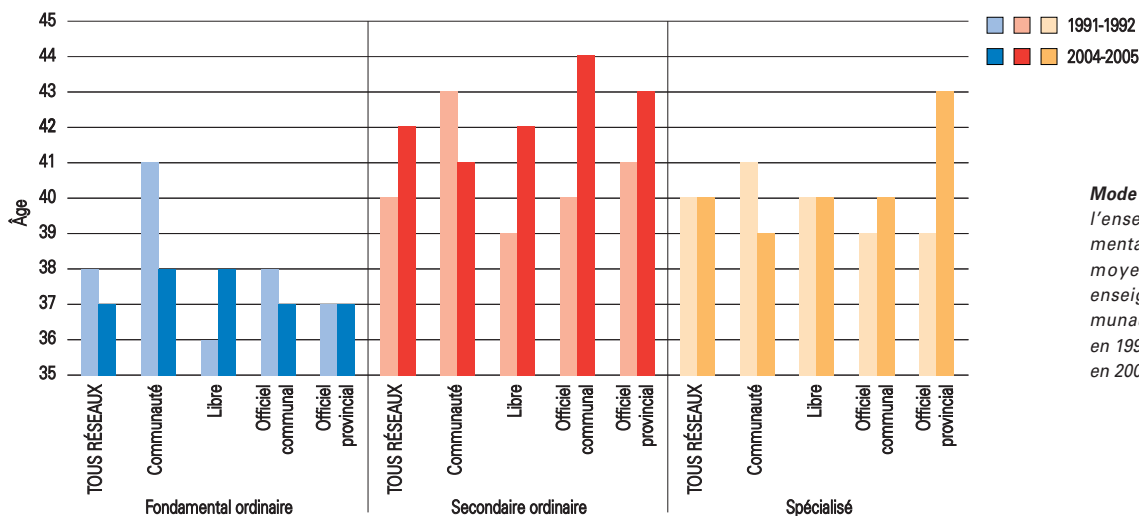
2 Ces mesures de fin de carrière sont des mises en disponibilités volontaires pour départ précédant la pension de retraite que permettent les mesures des articles 7 à 10 de l'Arrêté Royal du 31 mars 1984.

3 L'âge considéré est celui atteint au 31 décembre 2005 pour l'année scolaire 2004-2005, soit, par exemple, 40 ans pour les personnes nées en 1965.

4 Les années scolaires de référence disponibles sont 1991-1992, 1995-1996, 2001-2002 et 2004-2005. Elles correspondent aux années de publication des annuaires statistiques.

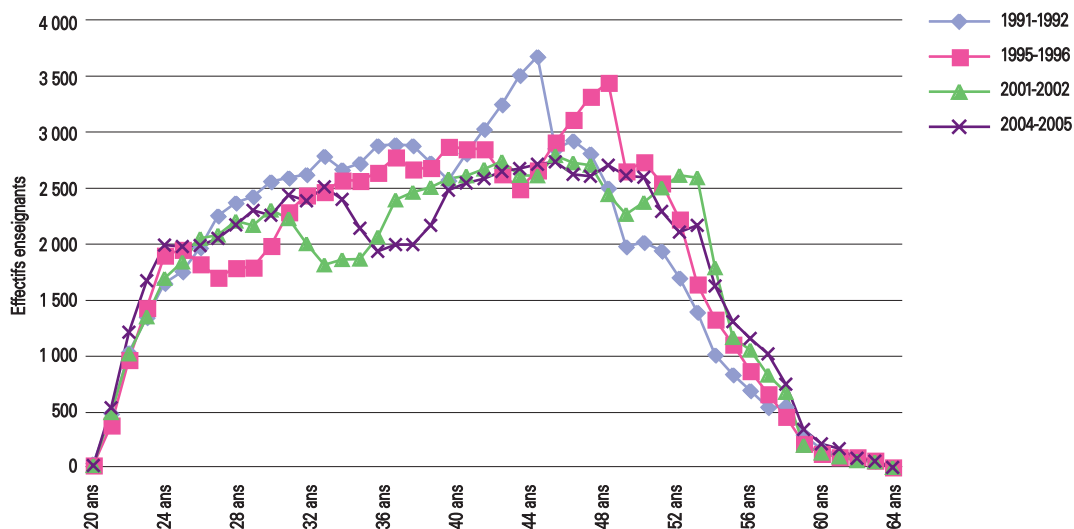
5 1 768 diplômés des sections Normales préscolaire et primaire des Hautes Écoles, 839 diplômés des sections Normales secondaires des Hautes Écoles, 919 agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et 1 024 diplômés du certificat d'aptitudes pédagogiques de promotion sociale.

**Figure 1. Âge moyen du personnel enseignant de l'enseignement obligatoire par réseau et par niveau et genre d'enseignement**  
Années scolaires 1991-1992 et 2004-2005



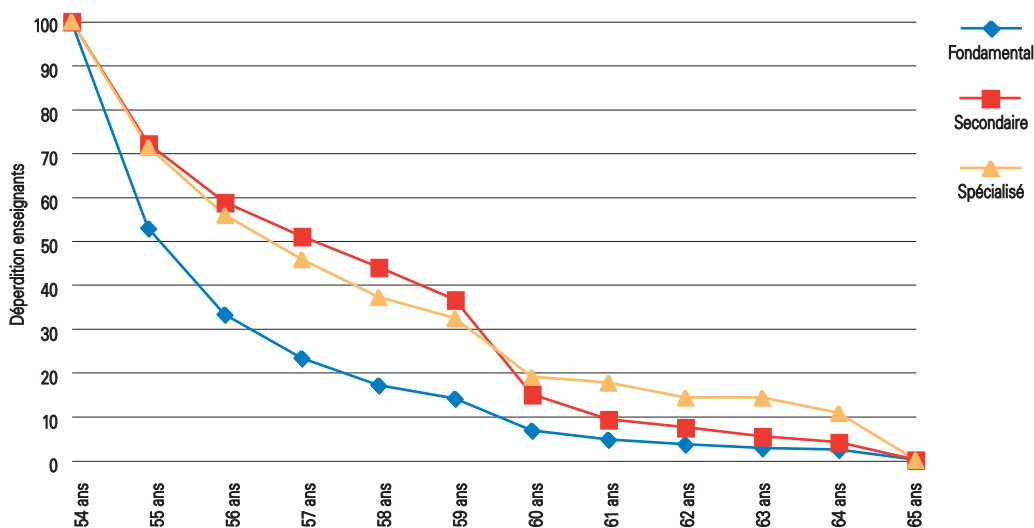
**Mode de lecture :** dans l'enseignement fondamental ordinaire, l'âge moyen du personnel enseignant de la Communauté est de 41 ans en 1991-1992 et de 38 ans en 2004-2005.

**Figure 2. Distribution par âges du personnel enseignant de l'enseignement obligatoire – Années scolaires 1991-1992 à 2004-2005**



**Mode de lecture :** en 1991-1992, le personnel enseignant de 45 ans avait la plus grande fréquence : 3 665 enseignants. En 2004-2005, ils ne sont plus que 2 703 enseignants de 45 ans ; le mode se situe alors à 46 ans, avec 2 724 enseignants.

**Figure 3. Déperdition du nombre d'enseignants à partir de 54 ans en base 100 – Année scolaire 2004-2005**



**Mode de lecture :** au niveau fondamental, sur 100 enseignants de 54 ans, on peut considérer que 47 enseignants seront partis à l'âge de 55 ans, 67 à l'âge de 56 ans, 77 à l'âge de 57 ans... et 100 à l'âge de 65 ans.